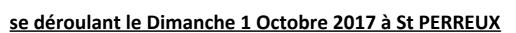
INSCRIPTION VIDE GRENIER

ATTESTATION





Nom et Prenom :
Adresse :
CP :
Tél. : Email :
N° immatriculation de mon véhicule :
☐ <u>Particulier</u> Carte d'identité N°parpar
<u>Déclare sur l'honneur</u> : - ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce)
- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal)
☐ <u>Professionnel</u> N° RC :
Délivrée le par par
<u>Déclare sur l'honneur</u> : - Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de Commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)
Ci-joint règlement de € pour l'emplacement : A l'extérieur Mètres x 3.00 Euros = A l'intérieur Mètres x 3.50 Euros =
Toute inscription sera définitive à réception de ce bulletin dûment rempli et accompagné du paiement. Par chèque à l'ordre de l'APEA ECOLE VICTOR HUGO ST PERREUX - <i>7 rue la Chesnaie - 56350 SAINT PERREUX</i>
Fait leàà

"Les tables ne sont pas fournies"

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour une remise au Maire de la Commune d'organisation.